

École Publique Émile Chenon

3, rue Pierre Nauron

36160 SAINTE-SEVERE

Tel : 02.54.30.51.86

Courriel : ec-emile-chenon-sainte-severe-sur-indre@ac-orleans-tours.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 6 NOVEMBRE 2018

Le Conseil d'École a tenu sa première réunion le mardi 6 novembre 2018 à l'école publique Émile Chenon de SAINTE-SEVERE, sous la présidence de Laurence PILLOT-DUPUIS, Directrice.

Membres présents :

- Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, Directrice
- Mme AUCLAIR Aurélie, Professeur des écoles
- M. LAPORTE Sébastien, Professeur des écoles
- Mme PROUX Magali, Professeur des écoles
- Mme RABIER Laëtitia, Professeur des écoles
- M. CHARTIER François, Professeur des écoles
- M. DAUGERON François, Maire de Sainte-Sévère
- Mme PECHER Arlette, Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires
- M. DE FOUGÈRES Arthur, Délégué des parents d'élèves
- Mme MEROT Laëtitia, Déléguée des parents d'élèves
- Mme MELINAT-JAY Cyrielle, Déléguée des parents d'élèves
- Mme SAUVAGE Séverine, Déléguée des parents d'élèves
- Mme PASQUET Nathalie, Déléguée des parents d'élèves
- M. HARBEY Christophe, Délégué des parents d'élèves
- Mme AUSSANAIRE Béatrice, Déléguée des parents d'élèves
- Mme POIRON Emilie, Déléguée des parents d'élèves

Membres excusés:

- Mme RONDINI Sandrine, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme MOULIN Justine, Professeur des écoles
- Mme SAIGRE Anne-Véronique, Professeur des écoles
- M. DESFORGES Damien, Conseiller municipal délégué suppléant aux affaires scolaires
- Mme FORGET Adeline, Déléguée des parents d'élèves
- M. VAN DEN BROEK Philippe, Délégué des parents d'élèves
- Mme NINAT Arlette, D.D.E.N

Secrétaire de séance : Mme SAUVAGE Séverine

Ordre du jour :

- Elections
- Bilan rentrée
- Règlement intérieur/ sécurité
- Projets périodes 2 et 3
- Questions diverses

18h00 La séance s'installe sous la présidence de Laurence Pillot Dupuis. Elle présente l'ordre du jour, les différents points seront abordés dans l'ordre prévu.

Madame Pillot Dupuis rappelle les règles de fonctionnement du conseil d'école : le conseil d'école est constitué :

- des enseignants
- du Maire ou son représentant et du conseiller municipal délégué aux affaires scolaires
- des représentants des Parents d'élèves
- du D.D.E.N (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)
- de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (membre de droit)

Elle précise ses attributions :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire soumis à la Direction des Services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)
- Donne tous les avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école dans le cadre de l'élaboration du Projet d'École.

Les procès-verbaux parviennent à chaque membre et sont mis à disposition des familles dans les entrées de l'école et consultables sur le blog de l'école.

I. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE

Madame Pillot Dupuis rappelle à l'auditoire que la date des élections est fixée à l'échelon national. La date prévue était le 12 octobre 2018. Une seule liste a été présentée.

Résultats:

145 inscrits
104 votants
96 suffrages exprimés
8 bulletins blancs ou nuls

Ont été élus dans l'ordre de présentation de la liste :

DE FOUGÈRES Arthur
MÉROT Laëtitia
MELINAT-JAY Cyrielle
VAN DEN BROEK Philippe
SAUVAGE Séverine
PASQUET Nathalie
HARBEBY Christophe
AUSSANAIRE Béatrice
POIRON Emilie
FORGET Adeline

II. RENTRÉE 2018

Madame la Présidente présente le personnel enseignant, les effectifs par classe et informe les membres du conseil d'école de la répartition pédagogique des 5 classes :

Personnel enseignant :

PILLOT-DUPUIS Laurence : directrice et enseignante PS/MS.

RABIER Laëtitia : enseignante GS/CP

PROUX Magali : enseignante CP/CE1

SAIGRE Anne-Véronique et MOULIN Justine : enseignantes CE2/ CM1

LAPORTE Sébastien : enseignant CM2.

AUCLAIR Aurélie : enseignante affectée à l'école dans le dispositif « Plus de maîtres que de classes » et interviendra dans les classes de cycle 2.

CHARTIER François : enseignant ZIL (remplaçant) rattaché à l'école

MOULIN Justine : enseignante qui effectuera la décharge de direction tous les mardis.

Classe de Mme PILLOT-DUPUIS Laurence

- 14 PS
- 13 MS (+2 depuis le 5 novembre 2018)

Total : 27 élèves

ATSEM : DAVID Sylvie

Classe de Mme RABIER Laëtitia

- 11 GS (dont 1 PPS)
PPS : projet personnalisé de scolarisation
- 10 CP

Total : 21 élèves

Classe de Mme PROUX Magali

- 8 CP
- 7 CE1

Total : 15 élèves

Classe de Mme SAIGRE Anne-Véronique et de Mme MOULIN Justine

- 6 CE2
- 18 CM1 (+1 depuis le 5 novembre 2018)

Total : 24 élèves

Classe de M. LAPORTE Sébastien

- 16 CM2

Total : 16 élèves

Total école à ce jour : 103 élèves

Autres personnels :

- **AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap) :** Mme Corinne CARREY a été affectée et a vu son contrat renouvelé pour un an, elle est à mi-temps à l'école de Sainte-Sévère et à l'école d'Urciers et Mme Isabelle DAUDET a vu aussi son contrat renouvelé pour un an.
- **Service civique :** Shona PAGES effectue une mission d'intérêt général de 10 mois à l'école (du 21/09/18 au 05/07/19) : « Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes »

Organisation de la semaine scolaire et horaires de l'école :

Matin : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 -11h30

Après-midi : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h00 -16h00

A.P.C (activités pédagogiques complémentaires) : le lundi et le jeudi de 16h00 à 16h45. Ces activités ont lieu sur 24 semaines uniquement au cours de l'année scolaire. Une fiche de liaison est établie par élève qui doit être signée par la famille pour accord. Ces activités peuvent se décliner dans trois domaines : Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, aide au travail personnel ou activité prévue par le projet d'école.

RASED :

L'école dépend du **Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté** de La Châtre. Les membres du Réseau participent aux actions de prévention et apportent leur aide aux enfants de l'école pour des difficultés d'apprentissage et/ou des difficultés personnelles lorsqu'elles retentissent sur les apprentissages.

Membres du RASED :

- BAHALLAH Saïd, *psychologue scolaire.*
- SOREL Michèle, *enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante rééducative.*
- LOEILLET Valérie, *enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique.*

Les enseignants précisent que le secteur géographique du RASED de La Châtre est très vaste et qu'il est nécessaire de faire remonter les besoins très tôt dans l'année scolaire pour pouvoir éventuellement en bénéficier.

Autres informations :

Evaluations CP/CE1 : Les évaluations repères en début de CP et de CE1 :

- Elles ont été conduites entre le lundi 17 septembre et le vendredi 28 septembre.
- Deux séquences en maîtrise de la langue et une séquence en mathématiques.
- A partir du 24 septembre, un portail de saisie a permis de saisir les réponses des élèves. Les résultats ont été restitués aux familles qui pouvaient demander un rendez-vous avec l'enseignante concernée.
- Au CP, elles seront complétées par un bilan intermédiaire (février 2019) permettant d'apprécier l'avancement des apprentissages des élèves

Rappel : l'objectif de ces évaluations est de fournir aux enseignants des points de repères fiables afin d'organiser leur action pédagogique en conséquence, en fonction de la réalité des besoins de leur classe et de soutenir au mieux tous les élèves dès le début de l'année scolaire.

2 familles syriennes ont été accueillies : Le dispositif EANA est mis en place pour accompagner ces familles avec pour objectifs :

- Scolariser tous les élèves soumis à l'obligation scolaire
- Assurer dès que possible l'intégration dans le cursus ordinaire et la maîtrise de la langue
- Faciliter l'adaptation des jeunes au système français d'éducation
- Contribuer à l'intégration sociale

21 élèves de CM1/CM2 ont fait le choix de s'initier à l'allemand avec le professeur du collège.

III RÈGLEMENT INTÉRIEUR – SÉCURITÉ

Mme la Directrice précise les points suivants :

- **Règlement intérieur** : mis à jour avec l'ajout de l'interdiction du téléphone portable et voté par l'ensemble des membres.
- **Un suivi de comportement** a été mis en place pour les élèves de la GS au CM2.
- **La charte Internet** sera remise aux familles (cycles 2 et 3) en même temps que le règlement intérieur.
- **Exercice d'évacuation** : le premier exercice s'est déroulé, en présence des 5 classes, le 11 septembre 2018. Les consignes générales ont été appliquées.
- **Le plan particulier de mise en sûreté** risque majeur est reconduit. Un exercice a eu lieu le 25 septembre 2018.
Un **exercice PPMS « attentat-intrusion »** a été effectué le 9 octobre 2018.
- **DUERP** (document unique d'évaluation des risques professionnels) mis à jour et présenté aux membres du conseil d'école. Il sera transmis à l'Inspection de l'Education Nationale.

IV. ACTIVITÉS SCOLAIRES : PROJETS – SORTIES

Madame la Présidente présente ensuite les trois axes prioritaires du projet d'école 2016-2019 :

- Transmission des valeurs de la République
- Parcours d'éducation artistique et culturelle
- Amélioration de la compréhension orale et écrite

Cette année, des actions seront menées sur le thème « **La musique** ».

Elle commente les activités qui ont été ou seront mises en place sur différents thèmes :

- **Echanges avec l'EHPAD** :

Le projet intergénérationnel avec Le Castel a pour but de mutualiser des animations autour de la musique pour les élèves et les résidents. Les liens intergénérationnels permettent le contact des personnes de différents âges à travers des activités en commun. Pour l'enfant, c'est prendre conscience des âges, s'inscrire dans le temps, développer la solidarité, le respect entre les âges.

Calendrier des rencontres :

- **PS/MS:** Galette des rois le 15 janvier, spectacle de Frédéric Duval « Julien et les copains du monde » le 4 avril et visite de l'exposition « Créa musique » le 24 mai.
- **GS/CP:** Animation musicale avec un orgue de barbarie le 31 janvier, spectacle de Frédéric Duval « Julien et les copains du monde » pour les GS le 4 avril et visite de l'exposition « Créa musique » le 21 mai.
- **CP/CE1:** Repas sur le thème de la musique le 7 décembre, animation musicale avec un orgue de barbarie le 31 janvier, atelier création d'un carillon le 7 février et visite de l'exposition « Créa musique » le 20 mai.
- **CE2/CM1 :** Rencontre avec Gérard Guillaume et les musiques du Berry le 1^{er} mars, rencontre avec la chorale « Barbi-Tou » le 28 mars, visite de l'exposition « Créa musique » le 23 mai et repas sur le thème de la musique le 6 juin.
- **CM2:** Rencontre à l'école avec les résidents le 9 octobre, repas sur le thème de la musique le 7 décembre, ateliers danses traditionnelles avec les Gâs du Berry les 7, 14 et 21 mars, rencontre avec Gérard Guillaume et la musique des Andes le 26 avril et visite de l'exposition « Créa musique » le 23 mai.

Les cinq classes participeront à la fête de la musique le 21 juin 2018.

- **Jeudi 5 novembre (après-midi)** : Rencontre endurance inter-écoles de la GS au CM2 avec la présence de deux coureurs équatoriens dans le cadre de « Sainte-sévère à l'heure équatorienne » Cette rencontre organisée par le conseiller pédagogique en EPS a eu lieu à Pouligny Notre-Dame.
- **Du 12 au 16 novembre** : Exposition sur le centenaire de la guerre 14-18 à la salle Sophie Tatischeff. Chaque classe ira visiter cette exposition, proposée par un collectionneur (parent d'élève) dans le cadre des commémorations du 11 novembre 2018.
- **Jeudi 20 décembre** : Arbre de Noël avec un spectacle de la compagnie Môm'Song « Le grenier de l'oncle Arthur » suivi d'un goûter préparé par les familles et de la remise d'un cadeau par le Père Noël.
- **Séjour de 3 jours à Oléron:**
Les CM1/CM2 participeront les 13,14 et 15 mai 2019 à un séjour USEP de 3 jours à Oléron pour la découverte à pied et en bus du milieu marin et des richesses de l'Ile d'Oléron.
Le coût du séjour/élève est de 245€ dont 140€ pris en charge par les municipalités. M. le Maire précise que MM. les Maires de Sazeray, Vijon et Vigoulant sont aussi d'accord pour attribuer la somme de 140€ pour les enfants de leur commune.
Il resterait à charge pour les familles 99€ car les 6€ de la licence USEP seront financés par la coopérative.

Ce séjour nécessitera la présence de 2 accompagnateurs.
- **Piscine de La Châtre**
Le cycle aura lieu **du 11 mars au 14 juin 2019 les vendredis après-midi (10 séances)** pour les élèves de CP, CE1 et CE2. Trois parents agréés accompagneront la classe, le nombre important de volontaires permettra un roulement.
Le financement de cette activité (déplacements et entrées) est pris en charge par la municipalité.
- **Vendredi 29 mars (après-midi)** : Défilé costumé des écoles du secteur.

- **P'tit Braquet** : 18 juin 2019 participation des CM1/CM2. M. Laporte lance un appel à candidature auprès des parents pour assurer l'encadrement lors des sorties d'entraînement.
- **Journée omnisports** : la date et le lieu restent à déterminer.
- **Fête de l'école** : Elle aura lieu le samedi 29 juin 2019.
- **B.C.D.** : Les élèves empruntent des livres une fois par semaine. Une subvention municipale permet l'achat de livres chaque année scolaire.
- **Projet « Escapages »** : le prix littéraire des enfants de l'Indre.
L'école est inscrite et a acquis les ouvrages sélectionnés. Cette action débute en octobre et se termine en mai : lecture et échanges autour des ouvrages. Un livre par catégorie d'âge sera choisi par vote, le résultat des votes locaux et départementaux permettra de décerner un prix littéraire. Mme la directrice précise que le vote devrait avoir lieu dans les locaux de la mairie si la municipalité y est favorable. M. Le Maire indique qu'il mettra, bien volontiers, à disposition les locaux de la mairie et qu'il est important que les élèves soient sensibilisés très tôt à la notion de citoyenneté.
- **Projet Chorale** : En lien avec le collège Louis Pergaud et dans le cadre de la liaison école-collège , un atelier « chorale » est mis en place avec le professeur de musique. Les classes du cycle 3 de Pérassay, de Pouligny Notre-Dame et de Chassignolles sont associées au projet. Les élèves se produiront lors d'un grand concert « Schoralia » à La Châtre le vendredi 24 mai 2019 avec les écoles de La Châtre, de Montgivy et les collèges du sud du département.

V. QUESTIONS DIVERSES

- **Coopérative scolaire** : Une participation financière de **6 €** (ou plus) par enfant sera demandée aux familles. Cette somme récoltée, la subvention municipale et les actions organisées par les parents permettent de proposer aux élèves des activités culturelles, artistiques ou sportives sans nouvelle participation des familles.
Mme la Directrice précise que la fête de l'école du mois de juin a permis d'avoir un bénéfice de **1 931 €** pour le fonctionnement de la coopérative. Les délégués de parents remercient les familles qui ont participé.
- **Photos de classes** : Elle aura lieu le lundi 26 novembre.
- **Stagiaires** : Des stagiaires seront accueilli(e)s dans la classe maternelle dans le cadre de leur formation professionnelle tout au long de l'année.
- **Blog** : Le blog de l'école est régulièrement actualisé par la mise en ligne des activités des cinq classes.
- **Téléthon 2018** : Il aura lieu le 8 décembre. L'école y participera en réalisant des cartes de vœux vendues au profit de l'association.
- **Intervention de M. le Maire** :
Il remercie les parents délégués pour leur investissement en soulignant l'importance de leur rôle auprès des autres parents mais aussi auprès des différentes instances : collectivités et direction des services de l'Education Nationale.
Il remercie l'ensemble des acteurs de l'école (parents, élèves et enseignants) pour l'accueil des 2 familles syriennes afin que les enfants soient complètement intégrés dans le milieu scolaire.

Il précise que tous les travaux prévus cet été ont été effectués : changement des fenêtres avec double vitrage et volets roulants solaires, installation d'une VMC double flux dans toutes les salles de classes et changement de tous les luminaires avec des éclairages LED.

Enfin, il explique les différents services périscolaires avec une garderie avant et après la classe, un accueil de loisirs les mercredis et pendant les petites vacances, services qui répondent aux besoins des familles qu'il faut absolument pérenniser en maintenant une fréquence suffisante. Il demande aux parents délégués d'être les vecteurs de communication auprès des autres parents.

Les parents délégués soutiennent ces services et soulignent leur nécessité.

- Madame la Présidente demande aux délégués de parents d'élèves s'ils acceptent de communiquer leurs coordonnées téléphoniques aux familles. Les délégués répondent favorablement à cette requête et les coordonnées seront communiquées aux familles par le biais du cahier de liaison.
- **Dates des prochains conseils** : le 2^{ème} conseil aura lieu le lundi 11 mars 2019 et le 3^{ème} dans la semaine 24 ou 25.

20h00 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Présidente

L. PILLOT-DUPUIS

La secrétaire

S. SAUVAGE